

Lille, le 6 décembre 2021

Déclaration du Sgen-CFDT Nord Pas-de-Calais CTA du 6 décembre 2021.

Madame la Rectrice, Mesdames et messieurs les membres du CTA,

Les sujets à l'ordre du jour de ce CTA touchent à la carrière des agents, qu'il s'agisse de rémunération ou de mobilité, mais aussi à leurs conditions de travail.

Et leurs conditions de travail s'inscrivent sur fond de crise sanitaire. La pandémie de Covid s'inscrit dans la durée. Depuis de nombreux mois, les personnels de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur assurent l'ouverture des écoles, collèges, lycées et universités à l'enseignement en présentiel, avec la conviction que la pandémie ne doit pas suspendre le droit fondamental à l'éducation. Le système d'éducation et de formation n'est toujours pas adapté à cette réalité. Pour nous, cela ne peut pas perdurer. La tension dans laquelle les agents assurent cette mission au quotidien n'est pas soutenable : protection insuffisante de leur santé, questions laissées sans réponse par l'employeur, décisions qui agravent la situation malgré de nombreuses alertes du Sgen-CFDT. Cette pression pèse tout particulièrement sur les personnels du 1er degré. De l'école à l'université, nous avons besoin de solutions soutenables dans la durée face au Covid

Revenons à l'ordre du jour

Le Sgen-CFDT NPC ne peut qu'être favorable à la revalorisation indemnitaire des personnels infirmiers, des médecins et des assistants sociaux décidée dans le cadre de l'agenda social du Grenelle de l'éducation. Quelques nuances et revendications toujours d'actualité concernant les personnels infirmiers néanmoins: la différence indemnitaire entre personnels logés et non logés, certes réduite, n'a pas disparu. Par ailleurs, le Sgen-CFDT continue de revendiquer, comme c'est le cas pour les assistants sociaux, qu'un corps d'infirmier.e.s conseiller.e.s techniques soit créé.

Les évolutions de carrière ont un impact important sur les rémunérations.

La campagne 2020-2021 et le bilan qui en est proposé nous amènent à nouveau à dénoncer le caractère opaque des promotions induites par les LDG, l'absence d'explication donnée aux agents sur le fait de ne pas avoir été promu crée en effet un réel sentiment d'injustice. Nous sommes, certes, très attachés à la parité Homme-Femme mais l'équilibre doit se faire sur l'ensemble du corps en respectant l'ordre du classement des col-

lègues et non par discipline. De même, pour les personnels proches de la retraite, "l'effort" doit être réparti sur toutes les disciplines. Sinon comment expliquer à un ou une collègue dont le barème permet la promotion qu'il ou elle ne l'a pas obtenue car une seule était possible dans sa discipline et qu'un ou une autre collègue, proche de la retraite mais en bas de tableau, l'a obtenue car proche de la retraite ?

La proposition faite au sujet de l'évolution de la carte comptable du valenciennois nous inquiète à plusieurs titres. Le fait de créer deux "super agences comptables" fait courir le risque de voir peu à peu disparaître des agences à taille humaine avec tous les risques que cela entraîne en ce qui concerne les conditions de travail pour les agents. Nous souhaitons, comme cela a été annoncé en groupe de travail par Monsieur Pierre, une révision de la carte comptable de toute l'Académie, même si nous comprenons que la situation à Valenciennes est urgente. Par ailleurs, comme nous le faisions remarquer en GT, cette proposition ne tient pas compte du ratio entre le nombre de personnels dans chaque agence et le nombre d'EPLE que gère une agence, nous n'avons pas cette information. Enfin, le rectorat flèche 2 types de personnels : ceux qui travaillent pour les services d'intendance et ceux qui travaillent pour l'agence comptable. Or, en pratique, dans les bureaux, cette distinction n'est pas faite, les données sont donc faussées.

Le Sgen-CFDT a toujours soutenu le principe de modules de préprofessionnalisation en licence, voire la création de véritables parcours pour les étudiants souhaitant devenir enseignants ou CPE. Le chiffre annoncé de 173 étudiants en AED prépro nous semble modeste. Ce processus, certes, est récent mais il interroge néanmoins et devrait inciter le ministère de l'éducation nationale à mener une véritable réflexion sur l'attractivité du métier.

Je terminerai par le projet académique que vous nous avez annoncé autour du thème de l'excellence inclusive" ; Beau projet ! Nous attendons avec impatience d'en connaître davantage sur son organisation, les formations, les moyens académiques qui seront mis en œuvre pour atteindre l'objectif. Une écoute des personnes de terrain pour la recherche de réelles solutions nous semble également essentielle.

Le Sgen-CFDT Nord Pas-de-Calais suivra avec intérêt la mise en œuvre de ce plan.